

ANNUAIRE FRANÇAIS
DE
RELATIONS
INTERNATIONALES

2015

Volume XVI

**PUBLICATION COURONNÉE PAR
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)



Université Panthéon-Assas
Centre Thucydide

INTRODUCTION

C'est au dossier iranien, qui occupe depuis de longues années une place importante dans l'agenda de la non-prolifération nucléaire, que sont consacrés les deux articles de la présente rubrique. *L'Annuaire* en a déjà traité à plusieurs reprises. Ces deux contributions abordent la même question sous des angles différents et complémentaires.

Pour cette année, Charlotte Beaucillon situe les négociations en cours, particulièrement complexes, entre l'Iran et les représentants de la communauté internationale, P 5+Allemagne, dans un contexte plus large. La batterie de mesures dirigées contre les pays convaincus ou soupçonnés de prolifération associe et superpose des mesures collectives et des sanctions unilatérales qui ne sont pas toujours concordantes. Au-delà de leur coordination, de leur interaction, de leurs objectifs, la question de leur efficacité est posée. La recette permettant de garantir l'effectivité du TNP et des instruments qui lui sont liés ou qui en découlent est encore à trouver.

Quant à Emmanuelle Maître, si elle part également de l'accord intérimaire signé à Genève le 24 novembre 2013 sur le programme nucléaire iranien, c'est pour revenir sur l'histoire de cette crise, analyser les négociations en cours et réfléchir à la manière dont elles vont impacter à moyen et long termes le régime de non-prolifération. En effet, le Processus de Genève a fait évoluer ce régime, en mettant en avant des enjeux qui apparaissent plus que jamais cruciaux, en particulier les questions de l'enrichissement, de la transparence, des mesures de vérification, du partage entre technique et politique en matière de prolifération et du rôle des différents acteurs.